

Marc Ducommun
médecin
Rue de Nord 113
2300 La Chaux-de-Fonds
marcetcrcri@bluewin.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Fondation G.-R. Gabus du 25 mai 2012
tenue dans les locaux de l'Unité de formation professionnelle du Ceras, av. Léopold-Robert 23, à La Chaux-de-Fonds.

Madame, Monsieur,

Les membres de la Fondation G.-R. Gabus, soit son président, Marc Ducommun, rédacteur du PV, sa vice-présidente, Mme Christine Sayegh, fille du Dr Gabus, et M. Jean-François Iseli, secrétaire (qui assume également le rôle de trésorier), se sont réunis pour l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour n'est pas modifié ; le procès-verbal de l'AGO du 25 mai 2011 est accepté sans commentaires.

M. Iseli, au point 3 de l'ordre du jour, nous fait part de l'activité du Ceras pour l'année scolaire 2011-2012 et des profondes restructurations et réorganisations en cours, engendrant bon nombre de soucis.

La Fondation du Ceras est dynamique et en croissance régulière ; elle comprend deux institutions autonomes ayant leur direction et leur financement propres, soit : l'École spécialisée du Ceras (ÉS) et l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF).

L'UF est répartie sur quatre sites, couvrant tout l'espace Bejune, et prend en charge une centaine de jeunes adultes pour une formation professionnelle, sous mandat de l'assurance invalidité. Plusieurs niveaux de formation peuvent être dispensés par l'UF, toujours en lien avec une entreprise formatrice (formation duale) : CFC, AFP, formation élémentaire avec attestation fédérale et formation pratique en entreprise.

L'ÉS voit également son activité augmenter avec les nouvelles pathologies demandant un enseignement spécialisé (toutes formes de "dys" : dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxies, etc. et d'autres handicaps tels que syndromes d'Asperger et autres retards intellectuels légers). Au niveau de l'ÉS, une nouvelle étude (une de plus !) a été demandée par les autorités cantonales, en l'occurrence la création d'une nouvelle fondation NES (nouvelle école spécialisée), devant regrouper, à des fins d'économies, les trois écoles spécialisées ex-AI (ÉS du Ceras, secteur "enfance et adolescence" des Perce-Neige et le Centre pédagogique de Malvilliers).

La complexité des situations et les exigences financières toujours plus restrictives des diverses autorités concernées (canton, Confédération) rendent parfois les relations délicates.

Les comptes 2011 sont examinés :

- Le total du bilan est de CHF. 256'410.73
- Le total des charges est de CHF. 722.56
- Le résultat de l'exercice est un bénéfice de CHF. 3'051.14
- **Les comptes sont approuvés et décharge est donnée au trésorier de la Fondation, M J-F Iseli.**
- **L'organe de révision pour l'exercice 2012 reste la fiduciaire Fiduhel.**

L'autorité de surveillance As-So, basée à Lausanne, est la nouvelle institution de surveillance des fondations pour les cantons de Vaud, Valais, Jura et Neuchâtel ; son barème des émoluments, à notre avis excessif, sera contesté.

Pour 2012, selon le point 8 de l'ordre du jour, une somme de CHF. 3'000.- est proposée au besoin pour le camp scolaire et nous gardons en réserve une somme plus importante pour soutenir l'organisation du 25^{ème} anniversaire de l'UF en 2014.

Pour les divers, Mme Gabus nous présente l'Association "Mémoires de Femmes" (cf. opuscule remis).

La date de l'AGO 2013 est fixée au vendredi 24 mai 2013, à 11h00 dans les mêmes locaux.

La Chaux-de-Fonds, le 26 mai 2012

Fondation G.-R. Gabus

Le président :



M. Ducommun